RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

Association
L'ESCURO
labellisée
CPIE des Pays Creusois

PAYS CREUSOIS

L'ESCURO - CPIE DES PAYS CREUSOIS

Créée en 1983, l'association L'ESCURO - CPIE des Pays Creusois est labellisée **Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement** depuis 2002 au sein d'un réseau de 80 CPIE à l'échelon national et membre fondateur de l'Union régionale des 13 CPIE de Nouvelle-Aquitaine depuis 2016.

Reconnu **organisme d'Intérêt général** et agréé **protection de l'environnement**, le CPIE des Pays Creusois agit pour accélérer la **transition écologique** sur le département de la Creuse et au-delà en co-construisant des projets avec l'implication de nombreux partenaires.

L'association mobilise ses **forces salariées et bénévoles** pour appuyer les politiques locales et les actions citoyennes et initier des projets en réponse aux **enjeux du territoire** et aux besoins de ses habitants.

Nos partenaires financiers publics en 2022

Directeur de la publication
Jean-Bernard DAMIENS
Président

Rédaction et mise en page
L'Escuro
CPIE des Pays Creusois

Impression
Espace Copie Plan - Guéret
Papier issu de forêts gérées durablement

Crédits Photos
Couv.1 : Hoplie - Stéphane Vassel
Couv.4 : Abeille - Antoine Albisson

SOMMAIRE

EDITO DU PRÉSIDENT 5

L'ESSENTIEL DE 2022 6

LA CREUSE FACE À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE 9

GARANTIR UNE EAU PÉRENNE ET DE QUALITÉ 10
- Animation de la Directive Cadre sur l'Eau
- Eau, Jeunes et Territoires
- Animation d'un Contrat Territorial
- Outil d'animation de débats

PRÉSERVER LES HAIES ET LE BOCAGE CREUSOIS 14
- Gestion durable des haies de la Creuse
- Multifonctionnalités de la forêt et du bocage
- Référent régional du Label Haie

AGIR EN FAVEUR DES POLLINISATEURS SAUVAGES 18
- Polliniz ' Acteurs en Massif central
- Feuille de route régionale : insectes pollinisateurs
- Polli ' Routes
- Connaître les abeilles sauvages de la Creuse
- Qualité des haies et pollinisateurs sauvages

PROMOUVOIR UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE À LA SANTÉ 22
- Prévenir les risques allergiques : ambroisie et berce
- Sensibiliser aux perturbateurs endocriniens
- Informer et sensibiliser sur les risques liés aux tiques
- Sensibiliser sur les risques liés aux moustiques tigre

PREVENIR LA PROPAGATION : PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES 26
- L'observatoire des plantes exotiques envahissantes

ACCOMPAGNER LES INITIATIVES LOCALES 28
- Accompagner les établissements scolaires
- Programme Aligé : Alimentation durable
- Pour une alimentation locale et solidaire
- Sensibiliser à la prévention des déchets
- L'ABC de La Souterraine

TOUS ARTISANS DU CHANGEMENT ENVIRONNEMENTAL 32
- L'Union Nationale des CPIE
- Le CPIE des Pays Creusois
- L'Union Régionale des CPIE de Nouvelle-Aquitaine

REJOIGNEZ-NOUS ET ADHÉREZ 35

Chevreuil - Antoine Albisson

EDITO

Nous ne pouvons plus tergiverser ! **La transition écologique est désormais urgente**, tant les effets du changement climatique et de l'effondrement de la biodiversité sont patents et maintenant bien visibles chez nous. L'accélération de ces effets et les conséquences sur la vie sur terre interrogent la survie de l'humanité. **Nous sommes tous concernés,** avec des incidences sociales très différentes à travers le monde, y compris chez nous. Nous ne pouvons pas nous boucher les yeux et les oreilles, mais **devons regarder la réalité en face pour agir**.

Il y a 50 ans déjà, le rapport Meadows alertait sur les limites de la croissance dans un monde fini et René Dumont sur les pénuries d'eau à venir. Plus récemment, Jacques Chirac, au 4e sommet de la terre à Johannesburg disait "*Notre maison brûle et nous regardons ailleurs*". Ces mauvaises nouvelles, pensait-on, ne nous toucheraient pas trop ici, chez nous, en Creuse, dans notre quotidien. Après tout 2°C de plus, c'est agréable pour se baigner à Anzême, et quelques insectes en moins, ce n'est que plus confortable ! Pourtant aujourd'hui, nous devons limiter notre consommation d'eau à Saint-Fiel et nous sommes inquiets sur la récolte des pommes suite aux gelées tardives et à la baisse du nombre de pollinisateurs. Malheureusement, **la prise de conscience** des enjeux environnementaux **passe, souvent, par une confrontation directe** à leurs effets.

Les associations de protection de l'environnement se mobilisent depuis longtemps pour éveiller les consciences citoyennes face à l'urgence de la transition écologique. Dans les années 70, les CPIE ont développé le concept d'éducation à l'environnement. Vingt ans plus tard, ils ont su créer des partenariats avec les collectivités territoriales pour inventer, avec elles, l'expertise environnementale naissante dans un contexte de décentralisation. Lors de son congrès en 2022, forte de ces deux précédentes étapes pionnières qui restent d'actualité, l'Union Nationale des CPIE a adopté une **nouvelle posture**, avec une formulation où chaque mot a son importance : "nous devons **être des facilitateurs de l'action commune en territoire pour accélérer la transition écologique**". Dans cette dynamique, les CPIE se fixent de nouveaux engagements et de nouveaux axes d'actions. Observer, écouter activement et de façon inclusive, comprendre, soumettre des hypothèses, accompagner, questionner une pluralité d'acteurs, telle est la posture socle développée dans notre réseau pour réaliser des projets et partenariats territoriaux ambitieux.

Nous sommes convaincus que, si les **transitions écologiques** nécessitent des décisions politiques fortes et urgentes, elles doivent aussi **se mettre en marche à partir des territoires** pour limiter les effets dévastateurs sur notre planète et aussi pour construire les résiliences. Si des mesures réglementaires sont à adopter, seules, elles restent très insuffisantes. Nous constatons souvent un empilement de textes, quelquefois sans mesures concrètes d'applications, quelquefois contradictoires les unes avec les autres, quelquefois éloignées des réalités locales. Les transitions nécessaires ne pourront réellement s'enclencher qu'**en engageant tous les acteurs** d'un terroir, dans leurs diversités, dans leurs intérêts parfois divergents, dans l'écoute et le respect de chacun.

De nombreux territoires creusois manifestent leur envie d'agir et leur besoin d'accompagnement pour élaborer et mettre en œuvre des projets d'envergure et vecteurs de changements palpables. Le CPIE, dans sa **démarche de neutralité engagée au service du bien commun**, mène des initiatives sur des enjeux territoriaux en mobilisant de nombreux partenaires pour **co-construire des projets ambitieux,** cohérents avec les politiques locales et **co-portés par des acteurs complémentaires**. Nos actions sur la gestion durable des haies et du bocage sont une bonne illustration de la nécessité de ces temps de concertations et d'ingénieries, dont les résultats, s'ils sont immédiatement peu palpables, seront assurément productifs à moyen terme.

La montée en puissance de ces nouveaux modes d'agir impose des décisions, parfois difficiles, dans le choix de nos actions et réponses aux demandes. Ainsi, notre conseil d'administration et notre bureau ont validé de **privilégier les sollicitations adossées à des projets de territoires** pour rechercher l'efficacité, développer les synergies territoriales et optimiser l'utilisation des financements publics.

Pour conclure, je remercie les salariés, les bénévoles, les adhérents et les administrateurs pour leur investissement au sein de notre association et je lance un appel aux particuliers, aux collectivités et à tous ceux qui ne l'auraient pas encore fait, à nous rejoindre par leur adhésion !

Cette année **notre association a 40 ans** ! De Creuse Randonnée, elle est devenue l'Escuro en 2011 et surtout, **depuis plus de 20 ans, elle est labellisée CPIE** ! Représentant cette personne morale, j'ai 40 ans, alors je nous souhaite, à tous, un très bon anniversaire.

Jean-Bernard DAMIENS, Président

L'ESSENTIEL DE 2022

Ces deux pages présentent les éléments clés des projets portés par notre association et synthétisent une année "post covid " au cours de laquelle nos activités ont repris toute leur ampleur. En 2022 nous avons structuré nos actions en 5 pôles stratégiques : EAU - HAIES - POLLINISATEURS - SANTE ENVIRONNEMENT - PLANTES EXOTIQUES - complétés par les initiatives locales.

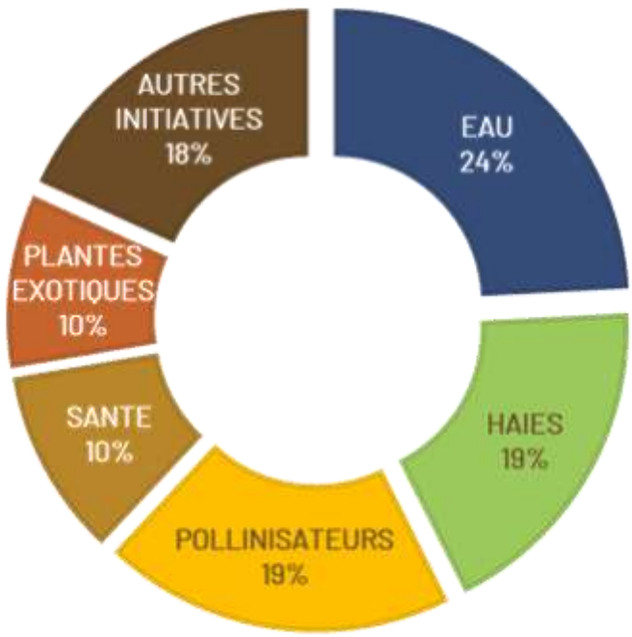

Retrouvez le détail des projets sur les pages doubles de présentation des pôles.

Les projets menés sur les 3 pôles **EAU, HAIES et POLLINISATEURS** représentent **62% de notre activité** en 2022.

Depuis plus de 15 ans, nous développons des actions autour des enjeux liés à l'eau et nous avons ainsi **constitué un large réseau** de partenaires et **acquis une expertise** reconnue sur le département.

Les initiatives que nous portons sur les pôles HAIES et POLLINISATEURS depuis 3 ans prennent **de plus en plus d'ampleur** en raison :

- Des spécificités locales pour les haies (la Creuse est le 2e département le plus bocager de France !),
- De l'effondrement de la biodiversité impactant particulièrement les pollinisateurs sauvages.

Une pluralité de modes d'intervention ...

- **Animations/sensibilisations** : ateliers, diaporamas, conférences-débat, stands, vidéos, chantiers...,
- **Conseils scientifiques et techniques,**
- **Communication** : interventions médias, publications scientifiques, création d'affiches, réseaux sociaux...,
- **Coordination de projets,**
- **Création d'outils** : jeux, supports pédagogiques, maquettes...,
- **Dialogue territorial** : animation de réunions participatives, gestion de projets...,
- **Gestion :** administrative, financière, stratégique, ressources humaines, partenaires...,
- **Inventaires naturalistes :** faune, flore, analyses statistiques...,
- **Représentation dans les instances :** réseau CPIE, commissions départementales, Natura 2000...,

... pour un large éventail de publics

- **Agents/techniciens** des collectivités, services de l'état, hôpital, établissements publics...,
- **Associations** : environnementales, offices de tourisme, centres sociaux, bibliothèques, centres de loisirs...,
- **Citoyens, familles** : creusois, visiteurs, touristes, parents et enfants, anciens, résidents d'ESAT, de maison d'arrêt, demandeurs d'asiles...,
- **Elus** des communes, communautés de communes, agglomération, département, région, syndicats...,
- **Entreprises** : agriculteurs, expert indépendant...,
- **Institutions** : financeurs publics et privés, Préfecture, DDT, PNR...,
- **Médias :** presse écrite, radio et TV,
- **Scolaires** : depuis les enfants de maternelle jusqu'aux étudiants d'université.

Finances et conventions

Sur un **total de charges de 575 609 €,** l'essentiel est représenté par la masse salariale puisque le CPIE, dans ses missions de facilitateur, apporte ses compétences techniques, méthodologiques et scientifiques en s'appuyant sur l'équipe salariée.

Nous rencontrons toujours la problématique des fonds européens régionaux avec des versements tardifs jusqu'à 4 ans après la fin du projet! Notre capacité d'investissement s'en trouve limitée et notre trésorerie mise en tension.

Il est très important pour notre association d'inclure les financements dans la durée avec des **conventions pluriannuelles** :

- Sous forme de **convention cadre de partenariat** comme c'est le cas avec le Département, la Région et l'Agence Régionale de Santé,
- Sous forme de **convention sur projets** comme avec l'Office Français de la Biodiversité, certains fonds européens (FEDER Massif central) ou le Fond National d'Aménagement et de Développement des Territoires (FNADT Massif central).

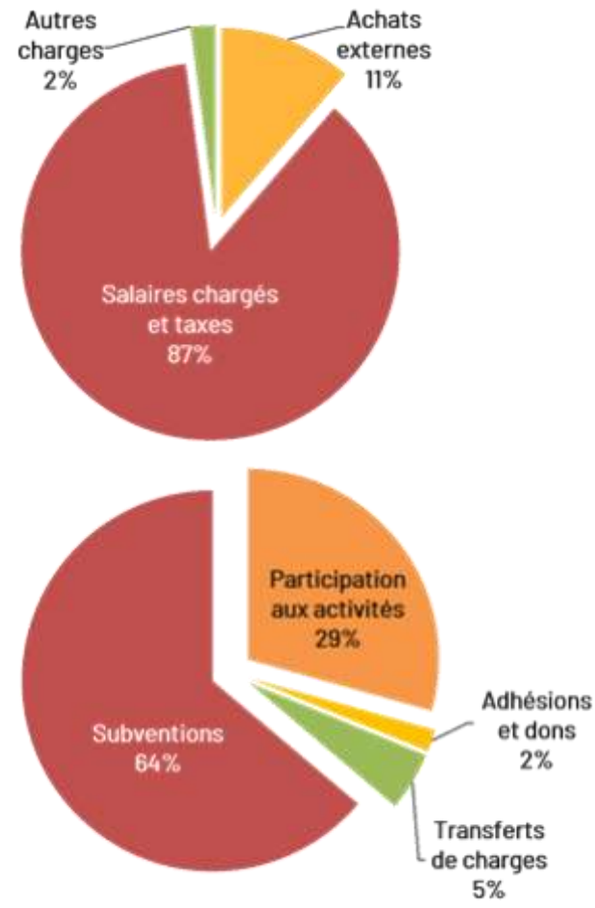

Impact territorial

- Environ **13 000 personnes** sensibilisées
- 1 200 actions réalisées sur 144 communes dont 133 en Creuse = **52% des communes creusoises**.
- **7 instances départementales** dans lesquelles nous avons siégé soit 53 heures pour 17 réunions.
- 436 heures de bénévolat, 2 620 km abandonnés et 10 500 € de mise à disposition de locaux par le Conseil Départemental = **22 000 € de contributions volontaires** valorisées dans notre budget de 2022.

Communication

- Plus de 50 articles dans la **presse locale**
- 15 **interventions radios** sur France Bleu Creuse et Radio Pays de Guéret, 2 enregistrements par mois pour RCF Limoges,
- **Facebook :** 115 publications - 27 évènements vus 31 245 fois - 1 874 visites - 141 partages - 1 042 abonnés,
- **Instagram :** 18 publications – 184 "j'aime" - 482 abonnés.

2022

20 projets structurants

2 pôles en fort développement : HAIES et POLLINISATEURS

Nos projets se sont tenus sur 52% des communes creusoises

Exercice 2022 positif de + 25 174 €

8 partenaires apportent 64% de nos financements publics

Hermine - Antoine Albisson

LA CREUSE FACE A LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Le département de la Creuse paraît souvent bien préservé. Sa faible urbanisation, le peu d'industries présentes et l'élevage extensif sont des ingrédients qui, dans l'imaginaire collectif, renvoient à une nature préservée et une biodiversité en bon état. Pourtant notre département est touché tant par le changement climatique que par les impacts liés aux évolutions de nos pratiques d'intervention sur les milieux naturels ou anthropisés.
Avec l'appui de nos partenaires, nous avons identifié trois enjeux principaux qui structurent l'essentiel de nos actions en faveur de l'environnement et de la qualité de vie.

Préserver la biodiversité et le patrimoine naturel

Le vivant est menacé partout sur notre planète et la Creuse ne déroge pas à cette tendance généralisée. Affaiblissement des populations d'oiseaux, effondrement des insectes pollinisateurs ou encore raréfaction des espèces "sensibles" sont observables au quotidien. Chacun a pu, ainsi, constater la raréfaction des hirondelles autrefois si communes.
Les scientifiques sont quasi unanimes sur les causes de ce déclin : changement climatique, uniformisation des paysages ou modification des pratiques agricoles sont autant de facteurs qui impactent durablement la biodiversité.

Protéger la ressource en eau

Les multiples épisodes de sécheresses impactent l'ensemble du territoire français. En raison de son contexte particulier, la Creuse est particulièrement touchée et nous ressentons de plus en plus les effets du changement climatique. En effet, le socle granitique de notre département ne permet pas un important stockage souterrain de l'eau.
La disparition des zones humides réduit le rôle de "tampon" qu'elles jouent habituellement lors des fortes chaleurs et nos habitudes de consommation augmentent régulièrement nos besoins en eau.

Prévenir des risques environnementaux

Les impacts de la dégradation de l'environnement sur la santé sont une préoccupation majeure en France et dans le monde. L'Organisation Mondiale de la Santé estime que 23% des décès et 25% des pathologies chroniques peuvent être attribués à des facteurs environnementaux.
Devant ce constat, l'Etat porte le 4e Plan National 2020-2024 qui se décline à l'échelon local dans les Contrats Locaux de Santé.
Pour la Creuse, le plan d'actions "Santé + 23" est porté par la délégation départementale de l'Agence Régionale de Santé.

=> Le CPIE se mobilise ...

- Améliore la connaissance sur la faune et la flore creusoises,
- Accompagne les gestionnaires d'espaces vers des pratiques favorables à la biodiversité,
- Favorise le dialogue entre les acteurs concernés pour agir ensemble en faveur de notre patrimoine naturel,
- Sensibilise et informe sur la richesse de la biodiversité et des milieux creusois.

... auprès de tous les publics.

=> Le CPIE s'engage ...

- Accompagne les collectivités dans la gestion des espaces publics pour diminuer les besoins en eau,
- Sensibilise les citoyens aux "éco-gestes",
- Incite à la restauration de milieux naturels plus résilients face à la sécheresse,
- Encourage collectivités et particuliers à des pratiques plus respectueuses de la ressource en eau.

... depuis + de 15 ans !

=> Le CPIE intervient ...

- Sensibilise citoyens et professionnels à la détection des tiques et des moustiques tigres,
- Alerte les acteurs départementaux de la présence de l'ambroisie à feuilles d'armoise et de la berce du Caucase,
- Informe le public sur les risques liés à l'exposition aux perturbateurs endocriniens.

...dans le cadre du Contrat Local de Santé creusois et du programme Santé +23

Etang Tra La Sagne à Gentioux - Jean-Pierre Lécrivain

GARANTIR UNE EAU PÉRENNE ET DE QUALITÉ

Les sécheresses régulières impactent directement notre société, les arrêtés de restriction se succèdent, de plus en plus de cours d'eau subissent des assecs de plus en plus longs et précoces. Les pénuries d'eau potable sont imminentes.
Nous devons tous, individuellement et collectivement, agir pour plus de résilience de notre environnement et de nos populations face à ces situations de crise.

Les outils de planification - tels que le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux Loire-Bretagne (SDAGE) qui se décline en Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Creuse, Cher et Vienne - ont pour vocation de fixer, coordonner et hiérarchiser les objectifs généraux d'utilisation, de valorisation et de protection quantitative et qualitative des ressources en eau, des écosystèmes aquatiques et des zones humides.

Le CPIE s'appuie sur ces dispositifs pour proposer des actions d'accompagnement, de sensibilisation et d'information en réponse aux enjeux locaux identifiés avec nos partenaires.

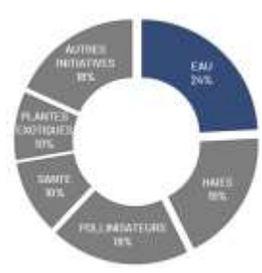

Pourcentage de ce pôle en 2022

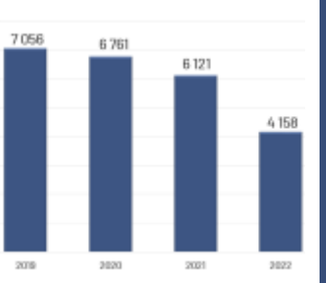

Evolution du nombre d'heures depuis 2019

Financeurs publics de la thématique

Animation de la Directive Cadre sur l'Eau

Depuis 2009

Nous co-construisons depuis près de 15 ans avec la délégation Poitou-Limousin de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne des programmes annuels d'actions dans le cadre de cette directive en adaptant nos interventions aux spécificités du département de la Creuse.

Aujourd'hui, lors de forts épisodes pluvieux, nos stations d'épuration peuvent déborder et d'autres réseaux collectent et rejettent sans traitement les eaux de pluie, polluant ainsi les milieux naturels.

Le CPIE mène des actions de mobilisation des collectivités pour aller vers une **gestion intégrée des eaux pluviales** c'est-à-dire gérer les eaux de pluie à l'endroit où elles tombent.

En 2022, nous avons organisé le **2e forum départemental** sur ce thème, avec des conférences et ateliers techniques, auquel 16 communes et 4 communautés de communes ont participé. Des échanges ont ensuite eu lieu entre le CPIE et plusieurs collectivités envisageant des projets pour intégrer la gestion des eaux pluviales dans leurs démarches d'urbanisme.

D'autres actions sur ce thème ont été réalisées :

- Tournage d'un documentaire avec les élève du BTS GEMEAU du lycée agricole d'Ahun,
- Informations et sensibilisation du grand public (ateliers, conférences, articles dans la presse...).

18 jardins de creusois volontaires ont été ouverts au public les 11 et 12 juin dans le cadre du projet **"Bienvenue dans mon jardin au naturel"** déployé par de nombreux CPIE partout en France.

Dans le cadre des orientations du SDAGE 2022-2027, nous avons poursuivi l'appui aux collectivités pour mettre en place la **gestion différenciée des espaces publics** afin de limiter les consommations en eau et trouver des alternatives aux pesticides.

Cette année, nous avons notamment :

- Organisé le 2e **Rallye-Cimetières** sur les communes de Gentioux-Pigerolles, St-Pierre-Bellevue, Gioux, La Nouaille et Mansat-la-Courrière,
  (Rappel => depuis le 1er juillet 2022 : interdiction d'utilisation des pesticides dans les cimetières!)
- Animé des ateliers de **gestion des mares** à destination des agents de la ville de Guéret,
- Co-animé, avec le Conservatoire d'Espaces Naturels, un atelier sur la **gestion des zones humides** à Sardent,
- Accompagné les agents et élus de Saint-Fiel et Aubusson dans la réalisation d'un diagnostic sur la **gestion différenciée** d'un espace communal en partenariat avec le CAUE 23,
- Proposé, tout au long de l'année, des ateliers pratiques et des visites à destination du grand public.
- Ce sont aussi 24 animations réalisées, autour de la gestion des mares et étangs, du jardinage au naturel, de la conception de toilettes sèches ou encore de la faune aquatique.

Serre municipale de La Souterraine

Eau, Jeunes et Territoires

Depuis 2017

Ce programme a pour objectif d'aider un groupe de jeunes à élaborer et suivre un projet sur l'eau, en lien avec des enjeux de territoire.

Le CPIE accompagne un groupe chaque année pour :

- Explorer le sujet et les potentialités locales,
- Ancrer le projet sur le territoire avec des partenaires locaux,
- Découvrir des ressources et des outils,
- Formuler les objectifs, s'approprier la méthodologie et les modalités d'évaluation,

En 2022, le **conseil municipal des jeunes** de La Souterraine a souhaité réfléchir sur la pollution des eaux et les espèces problématiques pour les cours d'eau dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale, en lien avec :

- Les agents et élus de la commune,
- La technicienne médiatrice de rivière du contrat territorial Sédelle - Cazine - Brezentine,
- Le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN),
- Un naturaliste local.

Le groupe a présenté ses pistes d'actions lors d'un conseil municipal, en plénière.

Le CPIE a également été missionné pour animer le réseau de structures porteuses de démarches "Eau, Jeunes et Territoires" en Nouvelle-Aquitaine.

Animation d'un Contrat Territorial

Depuis 2014

La **technicienne médiatrice de rivières** du CPIE anime le CTMA Creuse Aval sur le territoire du SIARCA[1] qui s'étend le long de la rivière Creuse de Champsanglard à Crozant.

Ce Contrat Territorial Milieux Aquatiques est **coordonné** avec l'Agglomération du Grand-Guéret et la communauté de communes Creuse Sud-Ouest, co-porteurs du contrat.

2022, année charnière, a vu la **finalisation des travaux** prévus dans le cadre du premier contrat 2017-2021 et le lancement de la démarche de **bilan préalable à l'élaboration du prochain contrat** territorial 2024-2029.

Principales actions menées :

- Etudes sur la continuité écologique d'un ruisseau,
- Plantation de 260 mètres de ripisylve,
- Enlèvement d'embâcles,
- Installation d'abreuvoirs et passages à gué,
- Mise en défens de berges,
- Enquête de satisfaction auprès des usagers et acteurs du territoire puis analyse des résultats,
- Bilan du contrat 2017-2021 et préparation du suivant.

[1] Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Rivière Creuse et de ses Affluents.

L'Institut de Formation et de Recherche en Éducation à l'Environnement (Ifrée) est un organisme partenarial créé en 1996, qui se place au service de la démocratie participative et de l'aide à la décision.

La vocation de l'Ifrée est de favoriser l'implication citoyenne par l'éducation à l'environnement dans une perspective de développement durable.

Nous entretenons une relation de confiance avec l'Ifrée depuis la formation, en 2017, de l'un de nos salariés au **pilotage de dispositifs participatifs**.

Cette nouvelle compétence pour notre association nous permet aujourd'hui de :

- Former des professionnels à ces démarches,
- Co-construire des outils,
- Animer des réseaux d'acteurs,
- Co-animer des réunions participatives,
- D'être reconnus pour notre expertise...

Outil d'animation de débats

2021-2022

Une **démarche collaborative** entre l'Ifrée, le CPIE, le lycée agricole des Vaseix à Limoges, le lycée agricole Jean-Marie Bouloux à Montmorillon et l'association La Frênaie, a été initiée à l'issue d'une commande de la DRAAF auprès de l'Ifrée.

Elle vise à **co-construire un outil de débat** sur les enjeux liant agriculture, eau et changement climatique.

Plusieurs méthodes ont été expérimentées avec des classes de terminale. Les réactions et avis des élèves ont été recueillis et analysés pour adapter et améliorer le concept.

Le résultat est un **jeu de rôles** sur le partage des usages de l'eau. Il permet d'approfondir les connaissances, d'ouvrir les représentations et d'échanger pour co-construire une gestion commune de la ressource.

Cet outil sera **déployé sur les lycées agricoles** de la Région Nouvelle-Aquitaine.

2022

- # 4 projets structurants
- # Animation d'un Contrat Territorial
- # Développement d'un outil d'animation pédagogique
- # Organisation d'un forum départemental sur la gestion intégrée des eaux pluviales
- # Organisation d'un Rallye-Cimetières et d'ateliers de gestion différenciée des espaces publics

PRÉSERVER LES HAIES ET LE BOCAGE CREUSOIS

En France, 23 500 km de haies disparaissent chaque année par arrachage, gestion inadaptée ou dépérissement. Avec 35 000 km de linéaires de haies, la Creuse est le 2e département le plus bocager de France. Cela explique d'ailleurs en partie son attractivité, puisque près de 75% des vacanciers interrogés indiquent qu'ils viennent dans la Creuse pour sa verdure et son paysage bocager.

La crise énergétique que connaît notre pays génère une demande de plus en plus forte en bois issu des haies sans que la question de l'approvisionnement n'ait été évaluée.

Les haies creusoises sont indispensables au bon fonctionnement de nos écosystèmes par leurs multifonctionnalités et les services qu'elles rendent : réservoirs de biodiversité, régulation hydrique, stockage du carbone, bien-être animal...

Continuer de faire connaître et d'accompagner le développement des méthodes de gestion durable est donc une nécessité.

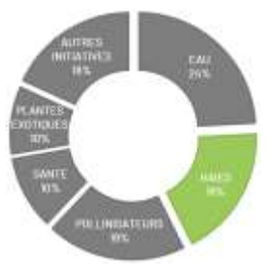

Pourcentage de ce pôle en 2022

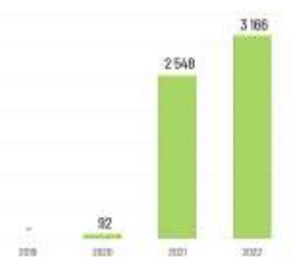

Evolution du nombre d'heures depuis 2019

Financeurs publics de la thématique

la CREUSE le Département · OFB · Région Nouvelle-Aquitaine

Gestion durable des haies de la Creuse

2021-2022-2023

Lauréat de l'appel à projets "Mob'Biodiv 2021" de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), ce programme, est co-porté par 4 associations : le CPIE, le CAUE de la Creuse, Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine et l'AFAC-Agroforesteries.

En 2022, nous avons finalisé le diagnostic qualitatif du bocage qui a permis d'analyser les données issues de **l'inventaire de près de 4 000 haies** du département.

Plusieurs éléments ressortent de ce travail :

- L'essentiel des haies creusoises est dans un état moyen à médiocre, avec cependant la possibilité d'une amélioration en changeant les modes de gestion,
- Les 3/4 des haies sont vieillissantes à sénescentes,
- 5% seulement des haies creusoises sont gérées dans une optique de valorisation.

Nous avons également commandité fin 2022, avec l'Union Nationale des CPIE, un **audit patrimonial** à Agro Paris Tech. Les étudiants ont interrogé une **quarantaine de personnes** représentatives de la diversité sociologique du département sur le thème de: "*Recherche des conditions et moyens d'une gestion des haies dans la perspective d'une valorisation du patrimoine bocager creusois".*

Enfin, nous avons aussi engagé plusieurs actions d'information, de sensibilisation et communication : plantations de haies, stands, conférences/débats, réalisation de petits films, articles dans la presse...

Multifonctionnalités de la forêt et du bocage

2022-2023-2024-2025

Devant les nombreux enjeux liés à la gestion durable du bocage creusois, le CPIE a initié, début 2022, une **démarche de dialogue territorial** afin d'envisager, avec les acteurs volontaires, la **co-construction d'un projet départemental** en faveur de la forêt et du bocage. Plusieurs entretiens individuels et réunions collectives ont été menés avec une trentaine de structures locales, départementales et régionales.

Le projet ambitionne une **approche transversale** des enjeux de la forêt et du bocage. Il est envisagé comme une opportunité pour **faciliter le dialogue** entre la société civile, les professionnels et les institutions.

Le CPIE a été désigné **chef de file du consortium** porteur du projet composé de 9 membres :

- Centre National de la Propriété Forestière de Nouvelle-Aquitaine,
- Chambre d'Agriculture départementale,
- Coopérative Forestière Bourgogne-Limousin,
- Département de la Creuse,
- Fibois Nouvelle-Aquitaine,
- Fransylva
- Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin
- PEFC Nouvelle-Aquitaine.

Plus de 20 partenaires soutiennent cette initiative !

Ce projet sera proposé, début 2023, en réponse à l'appel à manifestation d'intérêt de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine "Démarches de concertation territoriale pour valoriser la multifonctionnalité des forêts".

Référent régional du Label Haie

Le CPIE s'engage depuis plusieurs années en faveur des haies et du bocage.

Co-fondateur de l'AFAC-Agroforesteries Nouvelle-Aquitaine, administrateur de l'AFAC nationale et chef de file du projet "Vers une gestion durable des haies de la Creuse", nous avons candidaté et été **validés référent régional du Label Haie en août 2022**.

Nous sommes convaincus que le label Haie est un **outil adapté aux enjeux de transition économique et écologique** de nos territoires ruraux.

Son déploiement est une opportunité pour restaurer des haies multifonctionnelles (biodiversité, qualité et quantité d'eau, stockage du carbone...), développer des circuits courts et durables de valorisation ou encore favoriser notre indépendance énergétique.

"Le label encadre pour la première fois la mobilisation du bois hors-forêt. Il exige une origine tracée et locale du bois et garantit une ressource durable sans surexploitation.

*En certifiant les **filières haies-bois,** alimentées par les agriculteurs gestionnaires de haies, le label participe à donner une **valeur économique au bois issu des haies**.*

Ces systèmes de valorisation des haies et des pratiques associées participent fortement à la protection des haies.

*Le label répond ainsi au double objectif de produire du bois énergie et du bois d'œuvre avec les garanties d'une ressource renouvelée et d'un maintien des paysages bocagers durables et fonctionnels. Du premier au dernier maillon de la chaîne, il se propose de **guider l'évolution des pratiques** de production, de distribution et de consommation.*

*Au-delà de la filière haie-bois, le Label Haie porte l'ambition d'ouvrir de **nouveaux systèmes de valorisation économique** encore inexplorés pour la haie.*

La démarche initiée avec le Label Haie considère donc l'économie comme un levier d'amélioration des pratiques agricoles, pour une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux."

Source : https://labelhaie.fr

Label Haie | Ressources durables de nos territoires

Le Label Haie repose sur un dispositif de certification dans lequel interviennent à la fois un organisme certificateur indépendant et un outil de traçabilité informatique qui permet de garantir l'origine du bois.

Déploiement du label

Le CPIE devient l'**interlocuteur privilégié** pour tous agriculteurs, associations, collectivités, institutions, entreprises... qui souhaitent mettre en œuvre et/ou valoriser le label.

Nous accompagnons les acteurs...

- Conseils de gestion,
- Appui méthodologique,
- Orientation vers les dispositifs mobilisables,
- Mise en contact avec les interlocuteurs appropriés,
- Temps de sensibilisation,
- Formations,

... selon leurs attentes et besoins spécifiques.

Nous ambitionnons l'appropriation du Label Haie et la montée en compétences d'ambassadeurs pour assurer son déploiement au sein de chaque territoire.

Un lien étroit est tissé avec l'AFAC– Agroforesteries Nouvelle-Aquitaine afin de coordonner les actions en région.

Le réseau national de l'AFAC-Agroforesteries est composé d'une association nationale tête de réseau, de 5 AFAC-Agroforesteries régionales et de plus de 260 organisations membres engagées pour promouvoir, accompagner et mettre en œuvre des **politiques globales de développement de l'arbre hors-forêt** sur tous les territoires.

Le réseau porte l'ambition de soutenir la résilience des territoires et d'accompagner les transformations de l'agriculture en atteignant un haut niveau de services environnementaux et productifs rendus par les arbres.

L'AFAC a développé et porte le Label Haie.

Constituée fin 2022, l'AFAC Nouvelle-Aquitaine se compose de structures très diverses : associations de planteurs, chambres d'agricultures, fédérations de chasse, CPIE, autres associations de protection de l'environnement...

2022

- # 2 projets structurants
- # Le CPIE devient référent régional du Label Haie
- # 4 000 haies creusoises inventoriées
- # Facilitation de l'émergence d'un projet multipartenarial
- # Audit patrimonial auprès de 40 personnes

Abeille domestique - Antoine Albisson

AGIR EN FAVEUR DES POLLINISATEURS SAUVAGES

Les abeilles sauvages creusoises étaient, jusqu'il y a encore peu de temps, très mal connues. En 2019, seulement 4 espèces étaient répertoriées par l'Inventaire National du Patrimoine Naturel. Aujourd'hui, grâce à l'implication du CPIE, **plus de 200 espèces** ont été **observées et répertoriées sur notre département**.

L'actualité est souvent centrée sur l'abeille à miel, qui n'est qu'une espèce de pollinisateur parmi plus de 3 000 autres qui, en France, contribuent au service de pollinisation.

Nous avons fait le choix d'**axer nos projets sur les abeilles sauvages,** dont il existe environ 1000 espèces France.

Elles sont d'**excellentes pollinisatrices** en plus d'occuper de très nombreuses niches écologiques.

Nous avons souhaité aller au-delà de la seule connaissance des espèces et nous cherchons à préciser l'impact de la qualité de nos paysages sur ces espèces, par **l'accompagnement des collectivités dans l'élaboration de plans d'actions.**

Pourcentage de ce pôle en 2022

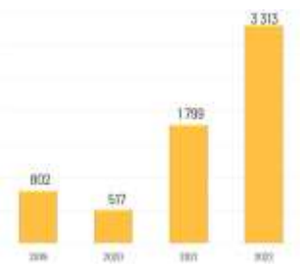

Evolution du nombre d'heures depuis 2019

Financeurs publics de la thématique

Polliniz ' Acteurs en Massif central

2021-2022-2023

Depuis 2021, le CPIE est le **référent scientifique**, de ce programme ambitieux mené sur 4 régions avec 9 autres CPIE du Massif central.

En 2022, nous avons terminé **l'inventaire des abeilles sauvages sur 3 sites du département** :

- La Cascade de la Mouline à Anzême,
- Les Landes de Bords à La Celle Dunoise,
- La Réserve Naturelle Nationale de l'Etang des Landes à Lussat.

Près de **500 données** ont été **collectées** et ont permis la **détection de plusieurs espèces rares**.

Ces inventaires seront utiles pour le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN), gestionnaire des sites d'Anzême et de La Celle Dunoise ainsi que pour le Conseil Départemental, gestionnaire de l'Etang des Landes pour envisager des méthodes de gestion plus favorables à ces insectes.

Parallèlement, nous accompagnons aussi les communes de Saint-Fiel et d'Aubusson dans l'**élaboration de plans d'actions communaux en faveur des insectes pollinisateurs**.

Le CPIE a mobilisé ses compétences en matière de dialogue territorial pour favoriser l'implication d'une large diversité d'acteurs dans l'élaboration de ces documents.

Les agents des deux communes ont bénéficié des **formations à la gestion différenciée des espaces** pour offrir des habitats favorables aux pollinisateurs et les habitants ont participé aux ateliers, sorties et conférences/débats proposés tout au long de l'année.

Les résultats de ce projet seront publiés fin 2023 lorsqu'il sera terminé.

Feuille de route régionale : insectes pollinisateurs

2020-2021-2022-2023

L'Union Régionale des CPIE de Nouvelle-Aquitaine a mandaté le CPIE des Pays Creusois pour animer l'élaboration de la feuille de route qui viendra alimenter une déclinaison régionale du Plan national en faveur des pollinisateurs et de la pollinisation.

En étroite collaboration avec la DREAL et la DRAAF de Nouvelle-Aquitaine, le travail de **mobilisation de plus de 40 acteurs** concernés sur la région a permis d'élaborer un document de **26 fiches-action** ayant vocation à orienter les projets néo-aquitains vers des actions cohérentes à l'échelon régional.

Le CPIE a également organisé plusieurs phases d'**enquêtes à destination de 400 structures** de la région (établissements d'enseignement agricole, associations de protection de la nature, réserves naturelles, collectivités territoriales...) pour **identifier les projets en cours ayant un impact positif sur les pollinisateurs**.

Présenté en Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel le 17 mai 2023, **le document a été validé à l'unanimité**. Il est directement accessible sur le site Internet de la DREAL Nouvelle-Aquitaine.

Des fiches de retours d'expériences seront rédigées courant 2023.

Sylvaine - Antoine Albisson

Polli ' Routes

2022-2023

Le CPIE de la Corrèze et le CPIE des Pays Creusois ont été lauréats de l'appel à projets 2021 de l'Office Français de la Biodiversité **"Mob'Biodiv Restauration"** en proposant une démarche d'accompagnement de la Direction Interdépartementale des Routes Centre Ouest (DIRCO) et de Vinci Autoroutes pour **améliorer la gestion des dépendances routières et favoriser les pollinisateurs sauvages**.

L'année 2022 a été consacrée à des **inventaires des abeilles sauvages et des papillons de jour** sur le site de la DIRCO à Guéret et sur les aires de l'Espérance à côté de la RN 145.

Un **protocole normalisé** a été utilisé en installant, en batterie, des coupelles colorées blanches, jaunes et bleues qui attirent les abeilles en imitant les teintes des fleurs. Ce piégeage est complété par des collectes au filet. Chaque spécimen est ensuite préparé par l'équipe du CPIE et déterminé par un spécialiste.

Les premiers **ateliers** d'accompagnement à la mise en place de techniques de gestion différenciée ont débuté en fin d'année avec les agents.

Nous utilisons comme support une **malle pédagogique** réalisée conjointement par le CPIE et les CAUE 23 et 87 afin de rendre les agents acteurs de l'atelier et en capacité d'élaborer eux-mêmes des méthodes de gestion adaptées à leurs contraintes spécifiques.

La démarche sera poursuivie en 2023 avec la production de fiches techniques de gestion.

Bourdon préparé pour détermination

Anthophora crassipes - Prisca - galerie "insecte.org" - Licence CC BY

Colletes similis - D. Ingremeau - galerie "insecte.org" - Licence CC BY NC

Connaître les abeilles sauvages de la Creuse

2022

En raison du déficit de connaissances sur notre département nous avons entrepris des **recherches ciblées sur des milieux naturels** à fort potentiel :

- **Étang** Bourdeau à Saint-Pardoux-Morterolles,
- **Landes sèches et humides** du Puy de la Croix à Royère-de-Vassivière,
- **Bords de Creuse** à Anzême,
- **Site minier** de Bosmoreau-les-Mines,
- **Gorges de la Cazine** à Colondannes,
- **Camp militaire** de la Courtine,
- **Coteaux thermophiles** à Evaux-les-Bains et Budelière...

Ce projet a permis d'acquérir plus de **500 données** supplémentaires et la **découverte de plusieurs espèces patrimoniales** telles que le petit bourdon des Landes *(Bombus jonellus)* sur la lande du Puy de la Croix, l'Anthophore grosses-cuisses *(Anthophora crassipes)* à Saint-Agnant de Versillat et plusieurs espèces d'abeilles coupeuses de feuilles *(Megachile* sp.*)* qui exigent des biotopes bien préservés.

Toutes les données collectées sont versées au Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel (SINP) régional.

Qualité des haies et pollinisateurs sauvages

2022-2023

Plusieurs programmes de recherche ont été menés dans les Côtes d'Armor et le Gers, au cours de ces dernières années, sur l'**impact de la qualité des haies** et de la densité du bocage **sur la biodiversité** (carabes, flore, oiseaux).

Le CPIE propose **d'expérimenter un protocole** scientifique pour déterminer l'influence des haies sur les abeilles sauvages.

Une haie en bon état est-elle plus accueillante qu'une haie taillée au carré ? Un bocage dense est-il favorable à une grande diversité d'espèces ?

Ainsi, fin 2022, nous avons mobilisé un **réseau de spécialistes des abeilles sauvages**, statisticiens et experts des relations pollinisateurs/agriculture pour déterminer les différentes modalités de choix des haies sur lesquelles réaliser l'étude et les différents **protocoles à expérimenter**.

La **phase de test** sera réalisée au printemps 2023.

En fonction des résultats, un **déploiement** pourrait être envisagé pour 3 années supplémentaires.

Prospection au filet

2022

- # 5 projets structurants
- # Validation de la feuille de route régionale en faveur des pollinisateurs sauvages
- # 200 espèces d'abeilles sauvages connues en Creuse
- # 5 partenaires accompagnés pour une meilleure prise en compte des abeilles sauvages dans les actions de gestion
- # Lancement d'un programme de recherches sur les haies et les pollinisateurs

Ambroisie à feuilles d'armoise

PROMOUVOIR UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE À LA SANTÉ

Au début des années 2000 s'est développé le concept "One Health, une seule santé" qui pense la santé à l'interface entre celle des animaux, de l'Homme et de leur environnement, à l'échelle locale, nationale et mondiale pour pouvoir raisonner sur l'ensemble du système et trouver des solutions qui répondent à la fois à des enjeux de santé et des enjeux environnementaux.

La Région Nouvelle-Aquitaine a fait de "One Health" la thématique principale de son appel à projets ENEDS en 2022.

Le 3e Plan Régional Santé Environnement s'est achevé en 2022. Le CPIE inscrit ses actions dans 4 des objectifs stratégiques de cet outil de planification :

- Agir sur les pesticides et les risques émergents ou qui progressent,
- Promouvoir un environnement favorable à la santé et adapté aux caractéristiques du territoire,
- Améliorer la qualité de l'eau potable et l'accès à une alimentation saine et durable,
- Permettre à chacun d'être acteur de sa santé.

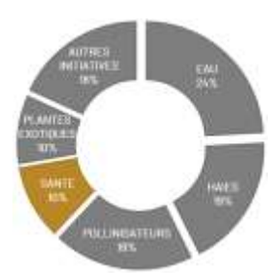

Pourcentage de ce pôle en 2022

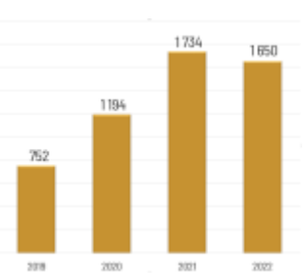

Evolution du nombre d'heures depuis 2019

Financeurs publics de la thématique

ars Nouvelle-Aquitaine

Prévenir les risques allergiques ambroisie et berce

Depuis 2011

Sur notre département, deux plantes exotiques envahissantes présentent un **risque pour la santé publique** : L'ambroisie à feuilles d'armoise,
La berce du Caucase.

Le CPIE est **référent départemental ambroisie** pour la Creuse. A ce titre, il est destinataire des signalements effectués par des particuliers, des collectivités ou des agriculteurs et rédige des **fiches d'alerte** qui sont ensuite transmises à la chambre d'agriculture de la Creuse, le Département et les communes concernées.

La sensibilisation du public est un élément important pour **mobiliser de potentiels observateurs** en capacité de nous alerter s'ils identifient de l'ambroisie ou de la berce.

Nous organisons aussi des temps d'information et de **formation** à destination des agents des collectivités pour qu'ils puissent **adapter la gestion des espaces** publics, dont les bords de routes, en fonction des plantes exotiques envahissantes qui s'y développent.

En 2022, nous sommes intervenus par différentes actions :

- **Conférence-débat publique** à Boussac, organisée par l'Office de Tourisme Creuse Confluence et **tenue d'un stand** à Bonnat lors de la foire agricole,
- Réalisation de 84 fiches **inventaires de terrain,**
- 55 **fiches alertes** transmises suite aux signalements reçus et vérifiés et aux inventaires sur le terrain,
- **Formation à la reconnaissance de ces plantes** auprès de 12 jeunes adultes en chantier d'insertion et de 4 personnes relais,
- 28 **conseils individualisés de gestion** aux particuliers, communes...

Sensibiliser aux perturbateurs endocriniens

Depuis 2020

Substances chimiques étrangères à l'organisme d'origine naturelle ou artificielle, les perturbateurs endocriniens peuvent interférer avec le fonctionnement du système endocrinien et induire des effets néfastes sur l'organisme d'un individu ou sur ses descendants. (OMS, 2002)

Ce programme d'actions à destination de tous les publics (jeunes, adultes, professionnels...) permet de les **sensibiliser** et les encourager à devenir acteurs et ambassadeurs de leurs pairs sur le territoire.

Nous nous appuyons sur **les objets du quotidien**, comme les ustensiles de cuisine : poêles, casseroles, récipients en plastique, papier aluminium..., pour expliquer comment nous nous exposons, chaque jour, à des risques de contamination par les perturbateurs endocriniens.

Nos interventions ont pour objectif de **faire découvrir les alternatives peu coûteuses** qui permettent de limiter notre exposition à ces substances chimiques.

Atelier cosmétiques au naturel avec la micro-crèche de Boussac

Cette année, nous sommes principalement intervenus à Guéret auprès de :

- 60 **élèves aides-soignants** de la promotion 2022 du centre hospitalier, ce que nous ferons également à chaque nouvelle promotion,
- 19 bénéficiaires de **Papote et Mijote,** l'épicerie sociale et solidaire,
- 34 personnes fréquentant **L'Escale,** le centre d'hébergement d'urgence,
- Une centaine de personnes lors de la foire biologique **Colchique.**

Ainsi qu'à Boussac auprès de :

- 28 personnes de la **micro-crèche** : parents, enfants et professionnels de la petite enfance.

Informer et sensibiliser sur les risques liés aux tiques

Depuis 2019

Les tiques sont de **petits acariens** vecteurs de nombreuses maladies, dont la plus connue est la borréliose de Lyme qui touche entre 25 000 et 68 500 personnes par an en France selon Santé publique France. Le Limousin est l'une des régions où le nombre de cas détectés est le plus fort.

2 espèces sur les 41 françaises sont connues pour transmettre cette maladie :

- *Ixodes ricinus*
- *Dermacentor reticulatus*.

Le CPIE intervient pour sensibiliser et informer le grand public et les professionnels sur les **gestes de prévention** à avoir **pour limiter les risques de contracter** la maladie.

Ixodes ricinus femelle - ANSES

En 2022, **plus de 850 personnes** ont été rencontrées lors de nos actions de terrain, en plus des émissions de radio et des articles dans la presse.

Nous intervenons sous différents formats auprès des jeunes et du grand public :

- **Stands d'information** lors de randonnées pédestres à St-Marien, sur le site du Parc Aventure de Chabrières et à la Fête de la Science à Guéret ou au marché de Noël à Sardent,
- **Sorties de terrain grand public et curistes** en partenariat avec le Contrat Local de Santé et les Thermes d'Evaux-les-Bains,
- **Sensibilisation des enfants** de l'ALSH de St-Vaury en partenariat avec la bibliothèque communale,
- **Information des jeunes** dans le cadre du Service National Universel à Felletin,
- **Sortie à double thématique** "champignons" et "tiques" pour les enfants de centre de loisirs de Dun-le-Palestel,
- **Sensibilisation des résidents** et de l'animateur de la Résidence La Fontaine lors d'une sortie dans le Bois des Landes à Lussat,
- **Conférence-débat** en partenariat avec l'association Patrimoine et Environnement de La Cellette,
- **Interventions à destination des professionnels** et tout particulièrement des agents techniques des 3 Centres d'Entretien et d'Intervention de la Direction Interdépartementale des Routes Centre Ouest (DIRCO) à Gouzon, La Souterraine et Guéret.
- **Maraudages pédagogiques** sous forme de déambulations et d'interpellations des promeneurs en forêt de Chabrières (Guéret), dans la Réserve Naturelle Nationale de l'Etang des Landes (Lussat) et autour de l'étang de Courtille à Guéret.

Le programme CiTIQUE

Programme de recherche participative porté par l'INRAE dans lequel les citoyens peuvent aider la recherche sur les tiques et les maladies qu'elles transmettent pour **faire avancer plus vite les connaissances scientifiques.**

Un des objectifs de CiTIQUE est de **collecter des données** sur la répartition géographique des piqûres de tiques et des agents pathogènes qu'elles transportent en France.

"Signalement Tique" est une **application gratuite** qui permet d'indiquer rapidement aux scientifiques l'existence et les conditions écologiques des piqûres de tiques, qu'elles soient repérées sur un humain ou un animal, via un smartphone ou un ordinateur.

www.citique.fr

Le CPIE collabore étroitement avec l'INRAE dans le cadre du programme CiTIQUE pour :

- Encourager l'envoi de spécimens creusois pour **alimenter la tiquothèque**,
- Valider scientifiquement la teneur de nos messages de communication,
- Envoyer les tiques déposées au CPIE, identifié point de dépôt des kits de collecte sur le département.

Sensibiliser sur les risques liés aux moustiques tigre

Depuis 2022

Présent sur les départements limitrophes, le moustique tigre semble épargner la Creuse.

A ce jour, il n'y a **pas de moustique tigre observé dans les 12 pièges posés sur le département** ni de signalement de sa présence via la plateforme de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES).

Cette espèce originaire d'Asie, vectrice de plusieurs virus dangereux pour l'homme, est installée en France depuis 2004. Dans certains cas, le moustique tigre peut être vecteur de maladies comme la Dengue, le Chikungunya ou le Zika.

Les autorités sanitaires suivent donc avec attention l'extension de son implantation. En Nouvelle-Aquitaine, l'Agence Régionale de Santé (ARS), met en place une surveillance du moustique tigre chaque année du 1er mai au 30 novembre, conformément au code de la santé publique.

Particularités du moustique tigre :

- **Taille** : plus petit qu'une pièce d'1 centime d'euros,
- **Couleur** : blanche et noire, très contrastée, 5 anneaux d'écailles blanches sur les pattes postérieures et une ligne dorsale blanche sur le thorax,
- **Activité** : diurne,
- **Piqûre** : douloureuse.

N'hésitez pas à **signaler vos moustiques sur la plateforme !** Plus il y aura de retours, plus la détection sera précoce et plus il sera possible d'agir pour **éviter sa prolifération** sur notre département.

https://signalement-moustique.anses.fr

© EID Méditerranée - J.B. Ferre

À gauche *Aedes aegypti*, à droite moustique tigre

En 2022, nous avons participé aux **webinaires** et aux réunions organisées par l'Agence Régionale de Santé et le Graine Nouvelle-Aquitaine et aussi approfondi nos connaissances sur cette espèce et ses particularités.

Nous avons également sollicité le réseau des CPIE de Nouvelle-Aquitaine pour **mutualiser nos méthodes pédagogiques.**

Nous avons prévu de commencer les campagnes de sensibilisation sur le département de la Creuse en 2023.

2022

- # 4 projets structurants
- # Environ 2000 personnes sensibilisées
- # Partenariat fort avec l'ARS et le laboratoire d'analyse sur ces projets de santé-environnement
- # Augmentation des sollicitations d'intervention sur les tiques et les perturbateurs endocriniens

PRÉVENIR LA PROPAGATION : PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Le programme d'actions de l'observatoire des Plantes Exotiques Envahissantes du Limousin s'appuie sur la Stratégie Nationale déclinée en un Plan National d'Actions 2022-2030 pour prévenir l'introduction et la propagation des Espèces Exotiques Envahissantes lui même décliné dans la stratégie Régionale EEE en Nouvelle-Aquitaine.

Depuis 2010, nous inventorions, sur le département, les sites présentant une ou plusieurs espèces exotiques envahissantes. Basés sur un protocole simple : parcourir une maille de 5 km x 5 km et noter les informations de localisation - habitat - phénologie de l'espèce, ces inventaires nous permettent d'obtenir une vision de l'implantation de celles-ci sur le département.

À partir de ces données et cartes, nous accompagnons les gestionnaires aux méthodes de reconnaissance et de gestion. Nous tentons ainsi de limiter la propagation d'espèces émergentes (jussie, balsamine de l'Himalaya, hydrocotyle fausse renoncule) en les détectant précocement.

Pourcentage de ce pôle en 2022

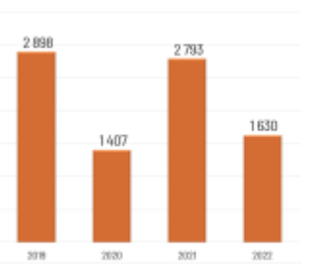

Evolution du nombre d'heures depuis 2019

Financeurs publics de la thématique

L'observatoire des plantes exotiques envahissantes

Depuis 2010

Notre CPIE a co-fondé l'observatoire avec le CPIE de la Corrèze et la FREDON Nouvelle-Aquitaine pour pallier le déficit de connaissances sur les Plantes Exotiques Envahissantes (PEE) en Limousin.

Le Conservatoire Botanique National du Massif Central est notre référent. Il établi et actualise la liste des plantes exotiques envahissantes pour le Limousin et assure la qualité scientifique des actions réalisées.

Avec plus de 10 ans d'expérience, le CPIE est identifié comme un **acteur incontournable de la thématique en Creuse** et au-delà.

Ainsi, invités en tant qu'expert, nous participons activement à différents **groupes de travail** et, en particulier, à celui des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) du **bassin Loire-Bretagne** animé par la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels .

Depuis 2010, nous avons mené plusieurs actions :

- **Inventaires - cartographie** : environ 40 espèces de plantes exotiques envahissantes répertoriées sur le département sur 2 297 stations,
- **Expertise technique** : réponse aux sollicitations ponctuelles de particuliers ou de collectivités,
- Animation et **développement du réseau de veille** départementale,
- **Suivi des chantiers** mis en place...

En 2022, nous avons mis l'accent sur :

- L'appui à l'**élaboration de la stratégie régionale** EEE animée par la DREAL et la Région Nouvelle-Aquitaine,
- La **formation et l'accompagnement technique** des animateurs de plusieurs contrats territoriaux milieux aquatiques, des agents du Département et des communes d'Aubusson et La Souterraine,
- La conception **d'outils de communication**,
- Les **échanges avec les services de la DDT** pour envisager en 2023 une formation à destination des agents sur la reconnaissance des principales plantes exotiques envahissantes de Creuse.

Dessins Jacqueline Prugneau

2022

1 projet structurant

Co-pilotage de l'observatoire des plantes exotiques du Limousin

Appui technique renforcé dans le cadre des Contrats Territoriaux Milieux Aquatiques

Détection précoce des espèces émergentes

ACCOMPAGNER LES INITIATIVES LOCALES

Le réseau des CPIE considère que cette transition vers un nouveau modèle économique et social est une démarche nécessaire et indispensable pour permettre à nos sociétés de faire face aux grands enjeux environnementaux que sont le changement climatique, la raréfaction des ressources et la perte accélérée de la biodiversité.

Le CPIE des Pays Creusois a décidé de s'inscrire pleinement dans la dynamique de son réseau, qui consiste à positionner les associations labellisées en tant que "facilitatrices de l'action commune en territoire pour accélérer la transition écologique".

Cette posture sous-tend la mobilisation d'un ensemble de pratiques par le CPIE qui se place en situation de "**neutralité engagée**" pour accompagner et faciliter les transitions écologiques auprès d'une pluralité d'acteurs publics et privés par la co-construction et l'action ensemble.

Pourcentage de ce pôle en 2022

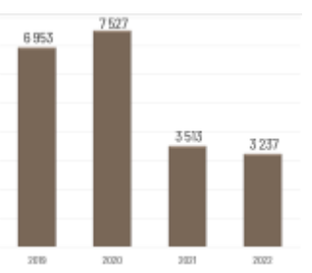

Evolution du nombre d'heures depuis 2019

Financeurs publics de la thématique

la CREUSE le Département

Région Nouvelle-Aquitaine

Accompagner les établissements scolaires

Depuis 2013

Depuis 2013, le CPIE des Pays Creusois est **référent départemental du label "Eco-Ecole".** En partenariat avec le rectorat de l'académie de Limoges, il facilite également l'obtention du label "Etablissement en Démarche de Développement Durable" pour les écoles, collèges ou lycées volontaires.

Le CPIE met à disposition des établissements scolaires ses compétences dans les domaines de l'accompagnement de projets et du dialogue territorial :

- **Soutien aux équipes éducatives** dans les démarches d'amélioration en lien avec le développement durable,
- **Accompagnement personnalisé** en intégrant les besoins et le fonctionnement spécifique de chacun,
- **Mise en relation avec des acteurs** locaux en fonction des thématiques abordées,
- Lien avec les communes, les services du Département ou de la Région.

En 2022, le CPIE a accompagné 2 collèges, Ahun et Chénérailles, dans la **prévention des bio-déchets.**

Les établissements nous ont sollicité dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT), porté par l'Agence d'Attractivité et d'Aménagement du Département, pour réduire le gaspillage alimentaire dans les cantines et accompagner la communauté éducative dans la recherche d'**amélioration du service de restauration.**

Nous sommes également intervenus au collège de Felletin **auprès des éco-délégués** pour co-construire un plan d'actions issu d'un diagnostic partagé.

Ainsi, en plus du gaspillage alimentaire, les élèves ont identifié des actions à mener sur la réduction de la consommation énergétique, la gestion des déchets et l'aménagement de la cour.

Programme Aligé : alimentation durable

Depuis 2021

Coordonné par l'Union Nationale des CPIE et l'INRAE en partenariat avec l'association Sol et Civilisation, ce **programme de recherche participative** a associé 6 CPIE engagés dans des dynamiques alimentaires territoriales.

3 objectifs principaux

- **Expérimenter de nouvelles formes de pratiques** pour faire évoluer les postures et compétences du salarié référent de chaque CPIE pour une action commune en territoires réellement transformative,
- **Analyser les modalités de gouvernement** et d'action des territoires engagés dans des transformations de leurs systèmes agricoles et alimentaires,
- **Valoriser les travaux** des deux premiers objectifs pour renforcer la capacité de déploiement territorial de ces pratiques.

Le CPIE a été à l'initiative du Projet Alimentaire Territorial de la Creuse et s'est fortement impliqué sur de nombreuses actions en faveur des circuits courts, de l'approvisionnement en produits de qualité et de la réduction du gaspillage alimentaire.

Ce projet nous permet de prendre du recul et d'envisager notre appui aux dynamiques territoriales dans une **posture de facilitation de l'action commune.**

Pour une alimentation locale et solidaire

2021-2022

La fédération nationale des CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) en partenariat, entre autres, avec l'Union Nationale des CPIE, a été lauréate de France Relance pour ce projet.

Il a comme ambition de **développer des synergies** entre les acteurs capables de produire une alimentation durable et les acteurs sociaux engagés auprès des publics isolés et précaires.

L'enjeu du programme est de développer de nouveaux modèles permettant de s'engager vers une **structuration de l'alimentation locale et solidaire**. Le CPIE a été retenu pour intervenir sur le département de la Creuse, avec 19 autres territoires pilotes, pour accompagner l'émergence de projets.

Le CPIE a enquêté, de fin 2021 à début 2022, 30 structures de l'action sociale pour co-construire avec les acteurs une **vision globale de la précarité alimentaire en Creuse**.

L'étude a été menée **en coordination avec le Projet Alimentaire Territorial** pour envisager le développement du volet social de cet outil départemental.

Sensibiliser à la prévention des déchets

Depuis 2003

Si, il y a 20 ans, les actions de sensibilisation auprès des publics étaient très orientées vers le tri des déchets, aujourd'hui c'est l'adage "**le déchet le plus facile à éliminer est celui que l'on n'a pas produit**" qui est devenu la boussole de nos interventions.

La fermeture du centre de traitement de Noth en 2020 et l'export des déchets vers les départements limitrophes a accéléré la **nécessité de réduire drastiquement notre production de déchets**.

C'est pourquoi, en 2021, nous avons accompagné les démarches de plans locaux de prévention des déchets pour le Département et la communauté de communes Creuse Sud-Ouest.

Dans ce cadre, nous avons développé une expertise dans la valorisation des bio-déchets en encourageant le **compostage individuel et collectif.**

Cette année, en partenariat avec EVOLIS 23, nous avons mené 40 demi-journées de sensibilisation auprès de 20 classes de cycle 3 pour inciter les élèves à s'approprier les nombreux enjeux de la gestion des déchets en priorisant les actions :

1 - Eviter 2 - Réduire 3 - Trier 4 - Valoriser

Le CPIE poursuit son implication sur cette thématique en 2023 par une nouvelle collaboration avec EVOLIS 23 sur :

- L'accompagnement de Creusalis en proposant des interventions compostage en pieds d'immeubles pour les habitants et des actions spécifiques à destination des gardiens à Guéret,
- L'appui à la Cité scolaire Raymond Loewy et au Centre Hospitalier Dr Eugène Jamot de La Souterraine dans leurs démarches de réduction du gaspillage alimentaire.

Animation compost

évolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE

TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET zér GASPILLAGE

L'ABC de La Souterraine

2021-2022

Un Atlas de la Biodiversité Communale permet à une commune ou une structure intercommunale de **connaître, préserver et valoriser son patrimoine naturel.** Inventaire des milieux et espèces présents sur un territoire donné, il implique l'ensemble des acteurs en faveur de la préservation du patrimoine naturel local. Plus qu'un simple inventaire naturaliste, l'ABC est un outil d'information et d'**aide à la décision** des collectivités pour **faciliter l'intégration des enjeux de biodiversité** dans leurs démarches d'aménagement et de gestion.

Lauréate de l'appel à projet ABC de l'Office Français de la Biodiversité en décembre 2020 pour "sa qualité et la dynamique participative souhaitée avec les citoyens", la commune de La Souterraine a souhaité collaborer avec notre association. **Le CPIE est intervenu à toutes les étapes du projet** : membre du comité de pilotage et du comité scientifique, animation d'interventions tous publics et appui au processus de dialogue territorial.

Dès 2021, nous avons proposé des animations de **découverte de la faune et de la flore locale** dans les écoles et chez les particuliers, puis nous avons **enrichi le diagnostic scientifique** en mettant à disposition nos données sur les arbres remarquables, les haies, les plantes exotiques envahissantes et les pollinisateurs.

En 2022, la démarche de dialogue territorial a été co-construite avec l'équipe projet de la commune en s'appuyant sur les 4 enjeux issus du diagnostic : Haies - Bois et Forêts - Zones Humides - Espaces Urbains.

Le CPIE a animé **4 ateliers de concertation,** de mai à juin 2022, **pour faire émerger des actions prioritaires** qui seront ensuite soumises au Conseil municipal.

Nos compétences ont été mobilisées pour :

- Proposer une méthode d'animation des ateliers,
- Animer les temps d'échanges du groupe,
- Garantir la qualité des échanges et la progression vers l'atteinte des objectifs,
- Faire le lien avec les initiatives locales,
- Faciliter la prise en compte des résultats dans les stratégies municipales.

2022

- # 3 actions sur les enjeux de l'alimentation durable
- # Accompagnement d'un Atlas de la Biodiversité Communale
- # Appui méthodologique de 3 collèges dans leurs démarches de développement durable
- # 1 partenariat avec un syndicat intercommunal de prévention des déchets

... et de nombreuses collaborations avec des collectivités, offices de tourisme, parcs naturels régionaux, associations...

Congrès UNCPIE à Toulouse

TOUS ARTISANS DU CHANGEMENT ENVIRONNEMENTAL

UNION NATIONALE des CPIE

La spécificité de ce réseau est de co-construire avec les habitants et tous les acteurs du territoire, des projets pour répondre aux défis environnementaux et sociétaux, en cohérence avec sa Charte nationale. Lors de son congrès 2022 à Toulouse, notre réseau a adopté une feuille de route traduisant son ambition d'être "**facilitateur de l'action commune en territoire pour accélérer la transition écologique**".

Labellisée CPIE des Pays Creusois depuis 20 ans, notre association mène ses actions en cohérence avec les valeurs partagées par les 80 structures du réseau national :

- **Être à l'écoute des territoires**, des citoyens, de leurs envies et de leurs besoins,
- **Connecter habitants et acteurs** d'un territoire pour "agir en solidaire et non en solitaire",
- **Coopérer et agir en commun** pour un monde écologique et solidaire.

Extrait de la charte du réseau des CPIE

"Chaque CPIE, ancré sur son territoire, agit avec les gens et les acteurs qui l'habitent et, en prenant appui sur leurs envies, leurs besoins, leurs savoirs et savoir-faire et en apportant sa connaissance du territoire, son expertise, sa pédagogie et son expérience de la mise en relation de la co-construction, les accompagne pour élaborer et mettre en œuvre des solutions territoriales innovantes.
En favorisant par ailleurs la rencontre avec les élus et les institutions, chaque CPIE et chacun dans son CPIE devient alors un véritable militant du dialogue territorial pour le changement environnemental."

Participation aux instances

- Membre du Conseil d'Administration,
- Commissions : Développement durable des territoires, Education de tous à l'environnement,
- Groupes de travail thématiques : Biodiversité, Eau, Alimentation, Agriculture,
- Congrès national annuel,
- Rencontre annuelle des présidents et des directeurs.

CPIE des Pays Creusois

Le CPIE mène ses actions sur l'ensemble du département de la Creuse et au-delà, dans le respect des valeurs formalisées dans la Charte du réseau des CPIE.

- **3 agréments :** Protection de l'environnement - Association éducative complémentaire de l'enseignement public - Jeunesse et sports,
- **5 Labels ou marques :** Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement - Observatoire local de la biodiversité - Référent départemental de la plate-forme Ambroisie - Référent Régional Label Haie - Relais départemental Eco-école,
- **1 Reconnaissance :** Organisme d'intérêt général concourant à la défense de l'environnement naturel.

Ressources humaines

- **11 Administrateurs :** Pierre AUGER - Daniel BEUZE[1] - Éric CARRIOU *secrétaire* - Évelyne CHETIF - Jean-Bernard DAMIENS *président* - Yves DUCHEZ *trésorier* - Thierry GAILLARD[2] - Emmanuel GASPARD *secrétaire adjoint* - Edith GOUDARD - Jean-Pierre LECRIVAIN *vice-président* - Sylvie SIGNAMARCHEIX,
- **14 salariés :** Jody BERTON - Amélie BODIN - Florentin BRARD - Sabine CIBOT - Lauranne CLARISSE - Charlotte GAUTHERIE - Colin LAMBERT - Laura LAMOTTE - Céline MEUNIER - Isabelle SAINTEMARTINE[3] - Marie-Noëlle SAINTEMARTINE - Anaëlle TAVERNIER - Stéphane VASSEL[3] - Alexandre ZILLES,
- **108 adhérents :** 22 collectivités - 81 personnes physiques - 4 associations - 1 entreprise.

[1] Représentant de l'Association des Maires et Adjoints de Creuse (AMAC)
[2] Représentant du Conseil Départemental de la Creuse
[3] Codirecteurs

PAYS CREUSOIS

Participation aux instances

Le CPIE mobilise administrateurs et/ou salariés pour siéger dans de nombreuses instances :

- **9 commissions départementales** : Aménagement commercial de la Creuse - Aires protégées - Chasse et faune sauvage - Conciliation urbanisme et habitat - Espaces, sites et itinéraires de la Creuse - Nature, paysages et sites de la Creuse - Orientation agricole - Préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers - Suivi des anciens sites miniers uranifères de la Creuse,
- **18 comités de pilotage** : 5 contrats territoriaux milieux aquatiques - 13 sites Natura 2000 de Creuse - Contrat Local de Santé - Atlas de la Biodiversité de La Souterraine - Projet alimentaire territorial,
- **6 autres instances** : Cellule de suivi de l'usage de l'eau - Cellule de veille sur le loup - Conseil territorial de santé - Comité consultatif de l'Etang des Landes - Commission géographique du SAGE Creuse - Comité de gestion des propriétés du Conservatoire du littoral autour du lac de Vassivière.

UNION RÉGIONALE des CPIE de Nouvelle-Aquitaine

Les 13 CPIE de la Région Nouvelle-Aquitaine ont constitué l'Union Régionale des CPIE de Nouvelle-Aquitaine afin de porter plus fortement les démarches et les principes qui font la force de notre réseau.

Jean-Bernard Damiens, notre président, en assure la présidence depuis 5 ans.

Par ailleurs, avec le CPIE de Gâtine-Poitevine, l'Escuro - CPIE des Pays Creusois, coordonne techniquement les actions régionales afin de **mutualiser et développer des programmes cohérents à l'échelle de la plus grande région d'Europe.**

En 2022, l'Union Régionale a organisé les premières **rencontres du réseau de Nouvelle-Aquitaine** au CPIE Gâtine-Poitevine : salariés et administrateurs ont travaillé pendant 2 jours sur la mise en œuvre de l'ambition décidée lors du dernier congrès de l'Union nationale.

Salamandre tachetée - Antoine Albisson

REJOIGNEZ-NOUS ET ADHÉREZ !

Vous vous sentez concerné par les enjeux environnementaux, vous êtes passionné de nature ou vous souhaitez participer à la transition écologique ? Notre association L'Escuro - CPIE des Pays Creusois est ouverte à tous. Vous pouvez soutenir nos actions en adhérant et même vous impliquer directement en devenant bénévole.

Pourquoi adhérer ?

- Adhérer, c'est **exprimer votre soutien** à l'association et aux actions qu'elle mène. Plus vous serez nombreux, plus notre association aura de reconnaissance sur son territoire,
- Adhérer, c'est **bénéficier des activités** gratuites organisées par le CPIE en étant prévenu par courriel,
- Adhérer, c'est **contribuer aux grandes orientations** de l'association, participer aux assemblées générales et élire les administrateurs.

Pourquoi devenir bénévole ?

- En plus de votre adhésion, vous pouvez **participer à la vie du CPIE** en fonction de vos envies, de votre disponibilité et de vos compétences,
- Vous pouvez **contribuer à des inventaires** naturalistes, à des actions de sensibilisation ou à des chantiers participatifs, par exemple,
- Vous pouvez être candidat au Conseil d'administration et **vous investir dans la gestion de l'association** ou représenter le CPIE dans différentes instances.

Tarifs 2023

L'adhésion au CPIE est ouverte aux personnes physiques et morales.

- **Particuliers**
  => de 4 à 15 **€** selon le revenu,
- **Entreprises ou associations**
  => forfait de 50 **€**,
- **Collectivités**
  => forfait 50 **€** + montant/habitant.

Organisme d'Intérêt général, le CPIE est habilité à recevoir des dons. Ainsi, **dons et adhésions vous donnent droit à une réduction d'impôt** !

- Particuliers
  => 66% du montant du don dans la limite de 20% du revenu imposable,
- Entreprises
  => 60% du montant des cotisations dans la limite de 20 000 **€** ou de 5‰ du chiffre d'affaire lorsque ce dernier montant est plus élevé.

Vous recevrez donc un **reçu fiscal** pour votre déclaration d'impôt.

Téléchargez le bulletin d'adhésion

sur le site Internet du CPIE :
www.cpiepayscreusois.com

L'ESCURO - CPIE DES PAYS CREUSOIS
3 rue Alexandre Guillon - 23 000 GUÉRET

05 55 61 95 87
contact@cpiepayscreusois.com
www.cpiepayscreusois.com